

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 novembre 1970.

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à modifier le livre premier (titre II, chapitre III) du Code de l'administration communale, afin de démocratiser et moderniser les syndicats de communes,*

**PRÉSENTÉE**

Par MM. Fernand LEFORT, Jacques DUCLOS, Louis TALAMONI, Fernand CHATELAIN, André AUBRY, Hector VIRON, Léon DAVID, Marcel GARGAR et les membres du groupe communiste (1) et apparenté (2),

Sénateurs.

---

(Renvoyée à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une Commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

**NOTA. — Cette proposition de loi a été retirée par son auteur le 26 octobre 1971.**

---

(1) *Ce groupe est composé de :* MM. André Aubry, Jean Bardol, Serge Boucheny, Fernand Chatelain, Georges Cogniot, Léon David, Jacques Duclos, Jacques Eberhard, Roger Gaudon, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Raymond Guyot, Mme Catherine Lagatu, MM. Fernand Lefort, Louis Namy, Guy Schmaus, Louis Talamoni, Hector Viron.

(2) *Apparenté :* M. Marcel Gargar.

---

**Syndicats de communes. — Code de l'administration communale - Communes.**